

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC DE KERGISTALEN VRAS sur la commune principale de l'AIOT kergistalen 22420 PLOUARET.

La référence de votre dossier est A-4-AGF5BKC7C et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 22/02/2024 à 09h15 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

**Les prescriptions applicables à l'installation**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur **Service-public.fr**

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **38517474300018**

Raison sociale **GAEC DE KERGISTALEN VRAS**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**Kergistalen**

**22420 PLOUARET**

### Signataire

Qualité : **Membre du GAEC**

### Référent

Fonction : **Chargée d'études**

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC DE KERGISTALEN VRAS**

Description des activités :

**Le GAEC DE KERGISTALEN VRAS souhaite déclarer la modification de l'implantation des installations. Le projet consiste à réorganiser l'aire d'exercice, de la zone d'attente pour la salle de traite et des box de vêlage et contention. Ainsi l'utilisation de l'outil de travail sera optimisée par la démolition de bâtiments vétustes et la construction d'un bâtiment pour relier la stabulation des vaches laitières à la salle de traite. Aussi, une fosse sera construite pour la récupération des eaux de salle de traite. Le projet ne sera pas visible depuis les espaces publics. Aucun tiers ne se trouve un rayon de 100m autour du projet, il n'y a pas de demande de dérogation. Les matériaux retenus sont identiques aux existants et la volumétrie simple à proximité des bâtiments conservés permettront une insertion correcte dans le paysage. Un puits se situe à moins de 35m des bâtiments. Une dérogation de distance a été accordée par arrêté préfectoral du 3 janvier 2012. Une demande de maintien de dérogation est nécessaire.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

**kergistalen**

**22420 PLOUARET**

X : 221670

Y : 6856831

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

[Implantation de l'installation](#)

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Construction d'une fosse circulaire de 250m<sup>3</sup> et 4m de profondeur pour la collecte des eaux vertes. Couverture de l'espace entre la stabulation et la salle de traite : Longueur : 29.33m Largeur : 20.28m hauteur faîtage : 8.24m Hauteur égout max : 5.20m Aménagement prévu pour le terrain : accès stabilisé depuis la voie communale. Implantation, organisation, volume : volumétrie simple à proximité immédiate des bâtiments existants. Matériaux et couleurs : béton banché gris, bardage bois à claire voie, bardage tôle RAL 6011 (identique aux existants), toit Eternit Natura. Espace libre et plantations : inchangés. Accès : inchangé.**

## **6 - Mode d'exploitation**

### [Prescriptions applicables](#)

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**